

**PROCES VERBAL de  
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA ORDINAIRE  
du vendredi 13 janvier 2023**

Les membres de la Maison des Loisirs de Chambourcy se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 13 janvier 2023 sur convocation réalisée conformément aux dispositions statutaires.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, Madame Lepert, présidente de la MLC, déclare ouverte l'Assemblée Générale Extra Ordinaire à 20h10.

Madame Lepert, Présidence de la MLC, rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : « modification des statuts ».

Après appel des participants et comptabilisation des pouvoirs, il est constaté que 19 personnes sont présentes et 48 sont représentées avec pouvoirs, soit un total de 67 membres présents ou représentés.

Le nombre d'adhérents étant de 457, le quorum de 50 % (229) déterminé par les Statuts en vigueur n'est pas atteint et l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut donc pas valablement délibérer.

Madame Lepert, Présidente de la MLC, déclare que l'Assemblée Générale Extra Ordinaire est reportée à une date ultérieure.

Madame Lepert remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 20h15.

La Présidente de séance  
Marie-Catherine LEPERT



Les Secrétaires de séance  
Stéphanie MEYER  
François DELARUE



La Scrutatrice  
Armelle LEJAY

